

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1993 B 01922

Numéro SIREN : 315 172 445

Nom ou dénomination : BEAS

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2023 sous le numéro de dépôt 41461

BEAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 960 euros

6 place de la Pyramide
92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX

315 172 445 RCS NANTERRE

ACTE CONSTATANT LES DECISIONS

UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 30 MAI 2023

EXTRAIT

Les soussignés :

- La société DELOITTE & ASSOCIES, Société par Actions Simplifiée, au capital de 2 188 160 euros, dont le siège social est au 6 place de la Pyramide - 92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 572 028 041, représentée par Monsieur David DUPONT-NOEL,

Propriétaire de 56 actions de la société BEAS,

- Monsieur Damien LEURENT, Président et Associé,

Propriétaire de 1 action de la société BEAS,

- Monsieur Frédéric MOULIN, Associé,

Propriétaire de 1 action de la société BEAS,

- Monsieur Laurent ODOBEZ, Associé,

Propriétaire de 1 action de la société BEAS,

- Monsieur Jean-Yves MORISSET, Associé,

Propriétaire de 1 action de la société BEAS,

Seuls associés, représentant la totalité des titres et des droits de vote composant le capital social de la société BEAS, désignée en en-tête des présentes et ci-après dénommée la « Société »,

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le Rapport du Président,
- le texte du projet de Décisions,
- des Statuts à jour.

D L E

ont pris les décisions suivantes conformément aux dispositions statutaires et légales :

- Nomination du nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
-
- Pouvoirs en vue des formalités,
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION

Les Associés, après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Damien LEURENT de son mandat de Président, prend acte de cette démission et, sur proposition de celui-ci, décident de nommer en remplacement :

- Madame Laurence DUBOIS, demeurant 96 avenue Caffin – 94210 SAINT MAUR DES FOSSES,

En qualité de nouvelle Présidente, et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 mai 2025, étant précisé que Madame Laurence DUBOIS ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions.

Madame Laurence DUBOIS, pressentie pour les fonctions de Président, a déclaré par avance accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les Statuts.

En conséquence de ce qui précède, en application des articles 11 et 12 des Statuts et pour autant que de besoin, l'Assemblée Générale décide d'agréer Madame Laurence DUBOIS en qualité de nouvelle Associée de la Société.

.....

TROISIEME DECISION

Les Associés délèguent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

.....

Pour extrait des délibérations de l'acte constatant les décisions unanimes des Associés en date du 30 mai 2023.

Le Président

